

Avis émis par la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail de l'académie de Limoges Réunion du 11 avril 2024

AVIS	SUITES DONNEES PAR L'ADMINISTRATION
Avis n°1: Dans l'académie, le déploiement d'Op@le s'est fait en vague 6 en forçant les collègues concerné-es. Les expérimentateurs.trices des premières vagues sont peu nombreux-ses. Les gestionnaires avaient optimisé leur travail quotidien d'activités dense profitant que l'ancien outil (GFC) ne prenne que le minimum de temps nécessaire. Selon l'avis de la majorité des utilisateurs.trices d'Op@le, l'ergonomie est chargée au départ, peu intuitive, les procédures augmentées en temps. Le temps de saisie est colossal (créances, tiers) et en dépit d'une formation théorique organisée par l'académie de Limoges dans des conditions meilleures que dans d'autres académies, il reste un temps très important à l'auto formation. Cet état de fait peut être décuplé en ressenti car l'institution ne met pas à disposition les ressources nécessaires au fonctionnement qu'il faut trouver auprès de collègues selon leur expérience et leur bonne volonté. Cela finit par épuiser les collègues expérimenté-es et laisse les professionnel·les dans l'inconfort d'un retard systémique, fragilisant le contrôle des comptes et de la trésorerie. Cela crée une charge mentale et du surtravail en semaine, en weekends comme en jours fériés, favorise le sentiment d'être empêché-e d'effectuer un travail bien fait et est fortement générateur de RPS. Il est nécessaire :	Le calendrier de déploiement d'op@le a été arrêté nationalement, et aucun moratoire n'est pour le moment prévu. L'académie de Limoges est attentive depuis la vague 1 à accompagner au mieux les équipes. À ce titre, outre les actions de la R conseil, l'académie s'est dotée d'un référent gestion et comptabilité, ainsi que d'une agente dont les missions sont exclusivement dévolues à la mise en œuvre d'Op@le, au plus près des établissements. L'action de l'académie se veut agile afin de s'adapter de façon optimale à l'accompagnement des vagues successives.
de renforcer les équipes déjà impliquées dans les 6 premières vagues en moyens humains pour remettre à jour le suivi de la situation budgétaire et financière des établissements	

· d'effectuer un moratoire sur le déploiement d'Op@le aux autres EPLE encore sous GFC.